



**La Commission Départementale Photo Vidéo 22 vous propose
une formation “d'Animateur Photo Vidéo sous marine”
=> le samedi 21 septembre 2024**

Public : Cadre technique/apnée E1 minimum, pratiquant déjà la photo ou la vidéo
Objectif : Formation en 1 journée pour devenir animateur photo-vidéo sous marine.
Prérogative de l'animateur :

- Animer une session d'initiation à la photo ou vidéo sous marine
- Délivrer le Pass Photo-Vidéo
- Promouvoir l'activité en club ou en structure décentralisée (CODEP, COREG)

Au programme :

- Cours en salle
- Plongée à Ploumanach
- Pique-nique (Chacun amène son casse-croûte)
- Dérush et analyses de nos images en salle

Tarif : 15€ - Cadre E1 Technique ou apnée minimum - Nombre de places limité à 10 participants -

Enregistrement après réception du dossier complet décrit page 2

Rendez-vous : 9h00 à la salle de la réception de la rade à Perros Guirec

Prévoir : Son équipement complet de plongée (avec bloc gonflé et plombs), lampe, Pique-nique - Son matériel complet de prise de vue et informatique (PC) rallonges et multiprises - Licence - CACI - Carte de niveau technique.

La Commission Départementale Photo Vidéo 22 vous propose
une formation “d'Animateur Photo Vidéo sous marine”
=> le samedi 21 septembre 2024



Fiche d'Inscription

« Formation Animateur Photo-Vidéo du 21/09/2024 »

Nom : Prénom :

Adresse complète :

.....

Téléphone : Email :

Numéro de licence :;

Nom Club FFESSM :

Niveau de plongée

Matériel photo ou vidéo :

.....

Pièces à joindre **obligatoirement** à l'inscription :

1. M'envoyer 20 de ses photos ou un clip vidéo avec musique
2. Carte de la licence 2024
3. Carte du niveau technique
4. Scan du certificat médical (datant de moins de 1 an au 22/09/2024)
5. Fiche d'inscription remplie
6. Chèque de 15€ à l'ordre de CODEP 22 FFESSM pour la formation
7. Prévoir un deuxième chèque de 15€ le jour J à l'ordre de CODEP 22 FFESSM pour la carte

Scans à envoyer à : Yann QUERREC : querrec.yann@gmail.com

33 résidence pors ty olu - 22700 ST QUAY PERROS (*pour le chèque*)

E1 tech ou apnée minimum – Nombre de places limité à 10 p

Enregistrement après réception du dossier complet avant le 30/08/24